

## CONSEIL MÉTROPOLITAIN DES JEUDI 9 ET VENDREDI 10 DÉCEMBRE 2021

# Nantes Métropole poursuit son engagement en faveur des quartiers prioritaires et signe une convention ANRU+ pour le financement de 3 projets innovants

La Politique de la Ville porte une ambition forte en faveur des quartiers prioritaires pour améliorer durablement la vie de ses 54 000 habitants. C'est un investissement de 650 M€ pour des projets globaux, urbains et humains. Ce sont 6 projets à l'échelle de la Métropole : Nantes-Nord, Bottière-Pin Sec et les Dervallières pour Nantes, le projet Grand Bellevue à Nantes et Saint Herblain, Rezé Château et Plaisance à Orvault. Ce sont de grands projets, d'abord humains, qui visent à améliorer le quotidien, et ce, sur tous les champs comme le développement économique et l'emploi, la sécurité, la réussite des enfants, l'éducation, la jeunesse, la santé... La métropole signe une convention ANRU+ pour le financement de 3 projets expérimentaux et innovants : Bellevue en Transitions, la Ferme urbaine des Dervallières et Nantes Nord Fertile.

Pour Pierre Quénéa, vice-président de Nantes Métropole en charge de la politique de la ville : « Cette convention ANRU+ permet la mobilisation de moyens dédiés à l'innovation, et à la mise en réseau dans les territoires pour favoriser l'émergence de savoir-faire nouveaux au niveau des quartiers populaires. Pour une métropole plus solidaire et plus écologique, l'enjeu de la transformation sociale est un enjeu fort vecteur d'autonomie et d'amélioration concrète des conditions de vie des habitants. ».

### Bellevue en Transitions

Le projet global du Grand Bellevue, quartier populaire sur Nantes et Saint-Herblain, poursuit ses concrétisations. Parmi les changements visibles en cours, il y a la construction de la maison de santé pluriprofessionnelle et la future prairie fleurie. Ce projet comprend un volet relatif à l'accompagnement des transitions environnementales et sociétales : le projet « Bellevue en Transitions ». Porté par Nantes Métropole, il est soutenu par l'ANRU depuis 2017 au titre du programme d'investissement d'avenir « ANRU+ ».

L'objectif est de permettre à ce quartier :

- D'entrer dans une dynamique active de transitions, pour améliorer le reste à vivre, développer l'emploi local et développer de nouveaux supports de cohésion sociale et de participation des habitants.
- De susciter des initiatives et des expérimentations, en réponse à des enjeux tels que la distribution alimentaire, les matériaux de réemploi ou la valorisation des biodéchets.

Le projet « Bellevue en Transitions » entre aujourd'hui en phase opérationnelle et sera soutenu par un concours financier maximal de 1 112 272€ par l'ANRU et ses partenaires pour la période d'expérimentation (2021-2025). Il intègre 4 initiatives associatives :

- 1. Le développement de la « Petite Ferme Urbaine » (association Environnements Solidaires) :** créée en 2017 à Saint-Herblain, cette ferme sensibilise depuis 4 ans les habitants à la nature et au jardinage. Forte de ce bilan, elle ambitionne aujourd'hui de devenir une véritable exploitation d'agriculture urbaine qui s'articulerait autour de 2 activités :
  - La création de champignonnières en caves d'immeubles locatifs sociaux avec une mise en service début 2022.

- L'animation de jardins partagés « augmentés », c'est-à-dire de parcelles plus importantes avec la mise en place d'un accompagnement et d'un suivi adéquat pour s'approprier de tels espaces. L'objectif est de viser une auto-suffisance alimentaire en fruits et légumes de familles et le développement de cultures de niche (citron-caviar).

**Soutien de l'ANRU :** 40 000€ pour les études techniques, 29 050€ pour les investissements et 150 000€ de dépenses de personnel.

**2. L'installation et le développement du « Marché alternatif de Bellevue » (association MAB) :** ce marché a été mis en place de façon spontanée au printemps 2020, pendant le premier confinement, pour distribuer à des familles du Grand Bellevue des invendus alimentaires. L'objectif est de développer ce projet en l'ancrant autour des enjeux de durabilité de l'alimentation, de qualité nutritionnelle et de lutte contre le gaspillage.

**Soutien de l'ANRU :** 16 000€ pour les études techniques, 45 500€ pour les investissements et 150 000€ de dépenses de personnel.

**3. L'expérimentation d'une filière complète de valorisation des déchets à l'échelle du Grand Bellevue (association Reflex) :** elle est portée par des acteurs de quartier et métropolitains pour lutter contre le gaspillage alimentaire et mettre en place progressivement des modalités pratiques de collecte, de tri, de redistribution et de valorisation (compostage de proximité et à grand échelle) auprès de différents producteurs. Depuis décembre 2020, cette démarche a été mise en place au marché de Bellevue, puis elle sera déployée début 2022 dans la restauration collective et auprès des professionnels du quartier avant d'être ouverte aux habitants en 2023.

**Soutien de l'ANRU :** 46 800€ pour les études techniques, 49 980€ pour les investissements et 100 000€ de dépenses de personnel.

**4. La mise en place d'un Tiers-lieu des Transitions (association Plan B) :** ce lieu sera dédié aux transitions sur le quartier de Bellevue, dans un projet d'urbanisme transitoire (construction en matériaux de réemploi et occupation temporaire de logements au sein de la Tour du Doubs avant requalification). Ce lieu proposera 4 pôles : atelier de bricolage (Mobicréa et ADPS44), espaces numériques (Fab Lab et et ID Numéric), alimentation (marché alternatif de Bellevue) et ressourcerie (Océan). Ce tiers-lieu sera construit à partir de matériaux de réemploi, dans la continuité de la Tour du Doubs.

**Soutien de l'ANRU :** 72 000€ pour les études techniques, 97 942€ pour les investissements et 150 000€ de dépenses de personnel.

## La Ferme Urbaine des Dervallières

Dès 2016, un diagnostic sur le quartier des Dervallières a fait émerger la notion de « quartier nourricier ». Les habitants estimaient que des espaces cultivés permettraient de valoriser les espaces verts du quartier. Pour répondre à leurs attentes, ce projet de ferme urbaine sera implantée sur 1 à 1,5 hectares dans le parc des Dervallières pour produire des légumes bio accessibles aux habitants du quartier. L'exploitation servira aussi de chantier d'insertion pourvoyeur d'emplois.

**Ce projet a été lauréat de l'appel à projets « Quartiers fertiles » de l'ANRU en 2021** qui apporte un soutien financier et un appui technique aux projets d'agriculture urbaine dans les quartiers en renouvellement urbain, avec une subvention à hauteur de 342 500€. Nantes Métropole est le maître d'ouvrage de l'ensemble des actions relatives à la ferme urbaine vis-à-vis de l'ANRU. Après une définition précise du projet de ferme urbaine en 2022 et la réalisation des investissements en 2023, une mise en culture est prévue en 2024.

**Soutien de l'ANRU :** 15 000€ pour les études techniques, 267 000€ pour les investissements et 60 000€ de dépenses de personnel.

## Nantes Nord Fertile

Le projet Nantes Nord Fertile, porté par Nantes Métropole habitat (NMH), a pour ambition de déployer progressivement une activité agricole urbaine dans le quartier prioritaire du Chêne des Anglais à Nantes Nord. « Symbiose » sera la première serre bioclimatique construite sur le toit d'un immeuble de 24 logements sociaux à Nantes Nord. Cette serre de 400m<sup>2</sup> servira à préchauffer l'eau chaude sanitaire du bâtiment. Elle permettra aussi de produire des plants et des végétaux.

**Ce projet a été lauréat de l'appel à projets « Quartiers fertiles » de l'ANRU en 2021** avec une subvention à hauteur de 272 517€. Il fait partie des 3 démonstrateurs de l'Agriculture urbaine référencés par la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire, est soutenu par le Nantes City Lab et des 5 projets européens du programme GROOF Interreg North West Europe pour la valorisation des serres en toiture.

Aujourd'hui, le chantier est en cours et la serre sera installée en 2022.

**Soutien de l'ANRU :** 51 750€ pour les études techniques, 174 250€ pour les investissements et 46 517€ de dépenses de personnel.

### La démarche ANRU+

Lancée en 2017, la démarche ANRU+ vise à accompagner le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), dont l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) est opérateur, en y amplifiant l'innovation et les investissements économiques.

Véritable « supplément d'âme » du NPNRU, ANRU+ est ainsi une démarche d'accompagnement individuel et collectif des porteurs de projets, pour soutenir certaines expérimentations mais aussi favoriser et partager les pratiques les plus innovantes, efficaces et pertinentes, dans le cadre d'un réseau structuré.